



# ETTENDORF' INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*

**N° 15 – JANVIER 2013**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*A l'aube de cette nouvelle année, vous avez entre les mains la nouvelle édition du bulletin communal.*

*Vous y retrouvez toutes les rubriques habituelles, avec notamment des articles sur le dépistage des cancers et sur l'aide que peut apporter l'association Crésus aux ménages en situation précaire. De même, figurent, en dernière page, les évènements des premiers mois de l'année, avec, en particulier, une réunion, ouverte à tous, sur l'histoire de notre village, etc... Les infos pratiques ont été regroupées sur une page à conserver.*

*La rédaction vous souhaite une bonne année 2013 et une agréable lecture de cette quinzième édition d'ETTENDORF'INFOS.*

## **LE MOT DU MAIRE**

L'année 2013 sera à placer au cœur d'un environnement économique, financier, social et moral en crise. Dans ce contexte difficile, je souhaite que notre commune poursuive son développement harmonieux qui respecte son identité. Deux projets incontournables seront au rendez-vous : le refaçonnage des paysages ruraux pour retenir les coulées d'eaux boueuses et le Plan Local d'Urbanisme. Le projet d'un groupe scolaire intercommunal avec un périscolaire devrait également voir le jour. Ces réalisations feront l'objet d'une large concertation. Pour garantir leur succès, je souhaite que chaque partenaire travaille en interlocuteur averti, conscient de devoir agir pour l'intérêt général et responsable de l'héritage qui sera transmis à nos enfants. Je sais que les attentes des uns et des autres sont pressantes et nombreuses. Aussi, la solidarité de toutes et de tous face aux difficultés à surmonter et aux intérêts parfois opposés sera un devoir moral. Je reste persuadé que, grâce à l'engagement citoyen de chaque partie, les difficultés seront surmontées et les objectifs atteints. Dès le début d'année, votre municipalité sera à pied d'œuvre. Pour l'heure, je vous adresse, avec toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères, afin que cette nouvelle année 2013 vous apporte joie, santé et sérénité.

Patrice WEISS

## **LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS**

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Cette année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée le jour-même après la messe dominicale. Elle a été suivie par le verre de l'amitié offert par la commune dans l'annexe de la mairie.

### **CONCERT 18 NOVEMBRE 2012**

Le concert de mélodies slaves a enchanté le public qui s'est retrouvé nombreux à l'église St-Nabor.

Elena Fastovski, au piano, et Dimitri Sharkov, baryton, ont repris des chansons populaires slaves (polonaises, russes et tchèques) et des œuvres de compositeurs célèbres d'Europe Orientale, tels que Chopin et Dvorak.

Le duo de Moscou, qui donne de 85 à 100 concerts par an en Europe et Outre-Atlantique, se distingue par un niveau artistique et professionnel élevé.

Les fonds récoltés sont destinés à venir en aide à un orphelinat de Beslan, en Tchétchénie.



## 68 FETE DE NOEL DES AINES

C'est dimanche 9 décembre 2012 que les ainés ont été conviés à la traditionnelle fête de Noël organisée par la commune d'Ettendorf.

Ils se sont retrouvés au Centre Socioculturel, afin de déguster le repas préparé, sous la houlette de "la chef" Nadine Wendling, par les membres du conseil municipal et leurs conjoints.

Après l'apéritif, le maire Patrice Weiss a salué les convives. Il a retracé, en quelques mots, les projets et activités de la commune. Il a aussi évoqué les personnes décédées au cours de l'année, en faisant observer une minute de silence en leur mémoire. Il a aussi remercié les élus et leurs conjoints pour l'organisation de cette journée.



Robin Schlupp a enregistré son 1<sup>er</sup> CD.  
Il est vendu au prix de 10 €.

Il a ensuite passé la parole au curé de la paroisse, l'Abbé Stefan Grabowski, qui a bénit l'assemblée.

La trompette de Robin Schlupp a enchanté les ainés avec des airs de Noël joués tout au long de la journée, pendant que défilaient sur le grand écran des images de l'année 2012. L'adjoint Bernard Weiss a présenté et commenté un certain nombre d'images sur les faits marquants depuis 1 an. La fête s'est déroulée dans une ambiance sympathique, conviviale et détendue.

Au moment du départ, les traditionnels paquets cadeaux, offerts cette année par le Crédit Mutuel, ont été distribués au plus de 70 ans. Ils ont été apportés le lendemain aux personnes n'ayant pu être présentes le dimanche.

## 68 DES POMPIERS A L'HONNEUR

Lors d'une cérémonie de remise de médailles au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à Wolfisheim, en présence du Préfet du Bas-Rhin, Stéphane Bouillon, et du président du Conseil Général, Guy-Dominique Kennel, plusieurs sapeurs-pompiers de la commune ont été récompensés par la Médaille d'Or des Sapeurs-Pompiers pour 30 années de service.

Il s'agit de l'Adjudant Joseph Kleinclauss, de l'adjudant honoraire Antoine Lang (absent sur la photo) et des sapeurs Armand Feger et Marc Fischer.

Le maire, Patrice Weiss, a également tenu à être présent pour honorer les récipiendaires.

*Les pompiers récompensés en compagnie de Mrs Kennel et Weiss*



Les pompiers de la section Alteckendorf-Ettendorf se sont tous retrouvés le samedi 8 décembre pour fêter leur patronne, Ste-Barbe, à Alteckendorf.



Au cours de la soirée, de nouvelles remises de médailles ont eu lieu (photo ci-contre avec les élus).

Le Major André Hammann a indiqué qu'il y a eu 35 interventions en 2012 (à fin novembre), dont les deux tiers à Ettendorf. Il a présenté son successeur à la tête de la section Alteckendorf-Ettendorf, en la personne de l'Adjudant-Chef Rémy Mahler, qui sera secondé par l'Adjudant Joseph Kleinclauss.

Il en a profité pour lancer un **nouvel appel aux jeunes pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires**. La relève est à assurer, notamment dans notre commune, car les pompiers actuels ont tous plus de 30 années d'ancienneté et seront bientôt atteints par la limite d'âge.

Pour rejoindre le corps des sapeurs-pompiers, vous pouvez contacter Joseph Kleinclauss au 03.88.07.05.81.

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal > Délibérations***

### **63 Séances des 20 septembre 2012 et 13 décembre 2012**

- Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer le protocole transactionnel avec l'assurance concernée pour l'indemnisation du banc détruit, suite à un accident, rue principale à hauteur de 1.210,95 € TTC.
- Choix de l'entreprise SAS Vitrails d'Alteckendorf pour la réfection d'un vitrail de l'église St-Nabor brisé lors de la tempête du 28 juin 2012 pour un montant de 3.109,60 €, qui seront remboursés par l'assurance de la commune.
- Accord donné pour l'élargissement des statuts du SICTEU de Mommenheim et Environs à la compétence "extensions limitées aux branchements des eaux usées et pluviales", et au transfert des compétences communales "extensions limitées aux branchements des eaux usées et pluviales" au SICTEU de Mommenheim et Environs.
- Mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour le personnel communal.
- Adhésion à la convention mutualisée proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les Assurances Complémentaires des agents des Collectivités Territoriales.
- Fixation de la participation de l'ALC aux frais de fonctionnement et d'investissements du Centre socioculturel à 3.800 € pour 2012.
- Achat programmé pour 2013 d'un nouveau photocopieur pour l'école.
- Maintien à son niveau de 2010 de la redevance assainissement pour 2013 : une part fixe de 120 € et une part variable de 1,50 € / m3.

## ETUDES et TRAVAUX

### **63 AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES**

#### **▪ Réunion du 25 octobre 2012**

Le cabinet SAFEGER a présenté un avant-projet provisoire des aménagements à réaliser aux 3 communes, ainsi qu'au représentant de la SNCF, associée au projet. Les participants en ont profité pour l'amender et rappeler les différentes contraintes.

Ces aménagements rentrent dans le cadre de la Loi sur l'Eau. Aussi, une procédure spécifique en vue d'obtenir les autorisations nécessaires des services de l'Etat doit être respectée. Ce qui va sensiblement rallonger les délais avant de pouvoir commencer les travaux.

#### **▪ Réunion du 12 décembre 2012**

Le cabinet SAFEGER a présenté le nouvel avant-projet provisoire en tenant compte des remarques formulées par les uns et les autres lors de la réunion du 25 octobre 2012.

Pour Ettendorf, sont proposés 11 ouvrages hydrauliques à différents endroits du ban, qui, associés aux aménagements d'hydrauliques douces (haies, fossés à redent, bandes enherbées) devraient contenir les très fortes pluies à caractère centennal. Les ouvrages seraient constitués par des déblais, mais le plus souvent par des remblais pour créer des barrages, pour permettre la continuité de l'activité agricole.

Le montant de l'ensemble de ces aménagements s'élève à plus de 1,1 M€ HT pour la commune d'Ettendorf (maîtrise d'œuvre et travaux). Toute l'année 2013 sera consacrée à finaliser le projet, à monter les dossiers réglementaires (avant fin mars 2013), puis de déposer en préfecture les demandes d'autorisations, inhérentes à la Loi sur l'Eau et à ce type de projet. Dans ce cadre, la préfecture diligentera une enquête publique. Une présentation publique du projet aura lieu au printemps 2013. Les travaux ne pourront être programmés que pour 2014 au plus tôt.

Pour sa part, la SNCF a indiqué qu'à l'automne 2013, elle effectuera des travaux de grandes ampleurs sur ses voies depuis les barrières au centre du village jusqu'au tunnel. Il s'agit de remplacer tout le ballast envahi par les coulées d'eaux boueuses. Les travaux se chiffrent à près de 600.000 €.

### **63 ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Comme indiqué dans le numéro 13 d'Ettendorf'Infos, le PLU est mis en attente, puisque tous les aménagements projetés dans le cadre de la lutte contre les coulées d'eaux boueuses doivent être intégrés dans le volet environnemental du PLU, de même que les contraintes nouvelles issues des nouveaux textes législatifs.

Il sera relancé dès le début de cette année 2013.

L'évolution de l'élaboration du PLU peut être suivie sur le site Internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : **Vie municipale > Plan Local d'Urbanisme**

### **RAPPEL DES REGLES EN CAS DE TRAVAUX**

En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France, si le projet est dans le périmètre ABF.

La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.

Les travaux plus importants exigent le dépôt d'un **Permis de Construire**.

**Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de quelque nature que ce soit.**

Depuis le **1<sup>er</sup> novembre 2012**, suite à une réorganisation de la Direction Départementale des Territoires (DDT), les demandes d'urbanisme de notre commune (dossiers de permis de construire, de démolir, des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme) sont traitées par le **centre d'instruction de Strasbourg** (en lieu et place de celui de Wasselonne). Téléphone : 03.88.88.91.14.

#### **→ EN CAS DE PROJET : des conseils sans frais par l'architecte-conseil du CAUE du Bas-Rhin.**

Informez-vous avant de vous engager sur tous les problèmes concernant l'acte de construire : construction, aménagement, transformation, restauration de votre habitation, de votre jardin, de votre local d'activités,...

L'architecte-conseil du CAUE vous aide pour la détermination de la faisabilité de votre projet, pour la définition de vos besoins, pour la vérification des contraintes liées au site, pour la connaissance des règles administratives et pour envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés, etc....

#### **→ Pour prendre rendez-vous :**

- Téléphonez au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin (CAUE) au **03.88.15.02.30**.
- Allez sur le site internet : [www.caue67.com](http://www.caue67.com) → Rubrique : "Services aux Particuliers".
- Adresse : 5, rue Hannong - 67000 Strasbourg.

L'architecte-conseil vous proposera un rendez-vous sous 15 jours sur le lieu de votre projet ou à domicile.

#### **→ Seules contraintes** : être en phase de décision, ne pas avoir déposé de demande de Permis de Construire et situation du projet dans le département du Bas-Rhin.

### ***CG ADAPT'LOGIS 67***

Le Conseil Général du Bas-Rhin a mis en place, dans le cadre de la mission "Accompagnement de personnes en perte d'autonomie" une structure d'aide pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer. Lors d'une visite à votre domicile, les deux jeunes, Amandine et Sophie, en Service Civique, peuvent vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). Le dispositif doit permettre d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile. Contacts : CG Bas-Rhin - Direction de l'habitat : [logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr).

Les volontaires du Service Civique : Amandine, tél. 03.69.33.24.77 et Sophie, tél. 03.69.33.24.78.

## 68 **REDEVANCE INCITATIVE**

Depuis 1 an maintenant, la redevance incitative pour les ordures ménagères, mise en place par la Communauté de Communes, est une réalité.

Nous vous précisons les contenus des différents bacs et les jours de ramassage.

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
- Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune** (en vrac, pas de sacs fermés : papier-cartons, bouteilles plastiques, emballages métalliques, flacons des produits d'hygiène et d'entretien, etc...), un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires. Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin mai 2013 :

- **Janvier 2013** : vendredis **4 et 18**
- **Février** : vendredis **1 et 15**
- **Mars** : vendredis **1, 15 et samedi 30**
- **Avril** : vendredis **12 et 26**
- **Mai** : vendredis **3, 17 et 31**.

### **ATTENTION : ne pas mettre dans ce bac :**

- Tout ce qui est "emballages, films ou sacs plastiques, .... "

Cela sera considéré comme un refus de tri et le bac ne sera pas ramassé.

En raison de l'heure de ramassage, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

### **ATTENTION : RAMASSAGE JOURS FERIES**

- Le vendredi saint 29 mars 2013 étant férié, la collecte sélective est reportée au **samedi 30 mars 2013**. Sortir le bac la veille au soir.
- Le lundi de Pâques 1<sup>er</sup> avril 2013 étant férié, la collecte des ordures ménagères est avancée au **samedi 30 mars 2013**. Sortir le bac la veille au soir.

Pour bien réduire et trier vos déchets, ayez toujours le "Guide des déchets" à portée de main.

Il est à noter que les résultats sur la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement du service sont très probants. Une très grande majorité des habitants de notre commune respectent les consignes de tri et participent ainsi à son succès.

- Malheureusement, Il est toujours déplorable de constater des dépôts sauvages autour des conteneurs "verres et habits" par des personnes sans scrupule.

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> ou sur celui de la Communauté de Communes : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

## 68 **DECHARGE DU ROHRBACH : quelques infos**

- Le nouveau casier est maintenant en exploitation.
- Au sujet de l'affaire juridique, la société SITA a fait appel suite à sa condamnation pour non respect des hauteurs de stockage et manque de contrôle des déchets à l'entrée sur le site.
- Le nouveau plan de gestion des déchets élaboré par le Conseil Général va prochainement être soumis à enquête publique. La population sera appelé à faire part de ses remarques au commissaire-enquêteur. Cela est primordial, l'avenir de la décharge en dépendra.



Camion en décharge dans le casier

Les élus et la population attendent la fermeture du site pour 2016, comme l'arrêté préfectoral le stipule, mais cela ne se fera pas sans réduction des déchets industriels. Les réductions déjà réalisées et les efforts qui vont encore les faire progresser, ainsi que de nouvelles pistes pour valoriser certains déchets devraient permettre de se passer de la décharge du Hochfelden. Ces données figureront dans le nouveau plan départemental.

- Restera, alors, à surveiller les éventuelles nuisances de tous les déchets enfouis depuis plus de 40 ans, dont notamment les fûts de lindane, produit toxique et extrêmement dangereux en cas de contamination de l'environnement.

### **RAPPEL DE L'INTERDICTION DES BRULAGES DE DECHETS**

Les déchets, dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, d'élagages, de débroussaillement, et d'autres pratiques similaires (brûlage des herbes sauvages dans les vergers, par ex...), constituent des déchets ménagers, s'ils sont produits par les ménages ou les collectivités territoriales.

De ce fait, **leur brûlage en est STRICTEMENT INTERDIT** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. L'arrêté préfectoral est consultable en mairie.

Des verbalisations pourront être établies par la gendarmerie et des amendes pourront être prononcées.

Il y a lieu de privilégier la gestion domestique des déchets verts (paillage, compostage) ou leur apport en déchèterie.

## LA VIE SCOLAIRE

### 68 LE PERE NOEL A L'ECOLE



L'effervescence régnait, le dernier jour de classe avant les vacances de Noël, dans les locaux de l'école où le Père Noël a fait un passage.

Le vieil homme à la barbe blanche a visité les trois classes où il a été accueilli par les chants des enfants. Il s'est assuré auprès des maîtres que les jeunes écoliers avaient bien travaillé durant l'année et qu'ils ont été bien sages aussi bien à l'école qu'à la maison.

Avant de repartir vers d'autres cieux, le Père Noël, assisté de jeunes lutins, a procédé à une distribution de paquets-cadeaux, offerts par la commune.

*Les enfants de la maternelle écoutant sagement le Père Noël*

### 68 POINT SUR LE PROJET DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Après 2 années d'interruption en raison de l'intransigeance des communes d'Alteckendorf et de Minversheim sur le lieu d'implantation, les négociations ont pu être rouvertes à la faveur du changement de maire à Alteckendorf. Une première discussion, le 10 novembre 2012, a permis de constater que la volonté de créer une Groupe Scolaire Intercommunal est toujours présente. Le conseil municipal d'Alteckendorf a abandonné le projet de 2010 et est à la recherche d'un lieu situé le long de la RD25. Mais la commune de Minversheim est toujours très réservée sur le lieu proposé.

Pour la réunion suivante, le 14 décembre 2012, les élus de Minversheim ont fait savoir qu'ils ne seraient pas présents. Au cours de cette réunion, les participants ont continué à affiner le projet :

- Rappel de la nécessité absolue d'un périscolaire dans les plus brefs délais pour le secteur, car nos écoles ne pourront plus se rendre à celui de Schwindratzheim, car il sera bientôt saturé.
- Les communes devront prendre une délibération demandant la création du Groupe Scolaire, du syndicat intercommunal appelé à le gérer et des statuts de celui-ci avant le 15 mars 2013.
- La porte est laissée ouverte à d'autres communes qui souhaiteraient rejoindre le groupe scolaire plus tard.
- Le lieu d'implantation reste à définir, mais devrait se situer entre Alteckendorf et Ettendorf.

### 68 RAPPEL

- La commune rappelle que le stationnement autour de l'école n'est autorisé que sur les emplacements prévus à cet effet, que l'aire devant le portail de l'école doit être laissé libre et qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs. En cas de contrôle, la gendarmerie peut être amenée à verbaliser les contrevenants.

## PAROISSE ST-NABOR

### NOEL 2012



C'est dans une église comble que la paroisse St-Nabor a fêté, dans une grande ferveur, la nativité du Christ.

Au début de l'office, la catéchiste Nathalie Meyer, accompagnée d'enfants, a raconté un conte de Noël.



Les 3 flammes de la PAIX, de l'AMOUR et de la FOI, qui se sont éteintes au fil du temps, car malmenées de nos jours dans tous les domaines, ont été sauvées et rallumées par la 4<sup>ème</sup> flamme, la flamme de l'ESPERANCE.

L'office a été rehaussé par la belle prestation de la Chorale Sainte-Cécile.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Portes ouvertes

Le 22 septembre dernier, la Bibliothèque Municipale a organisé sa traditionnelle après-midi "Portes Ouvertes". Elle a exposé dans la salle de réunion du conseil municipal les nouveautés que les nombreux visiteurs ont pu découvrir et éventuellement emprunter pour les lire. Les bénévoles ont eu le plaisir de présenter à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions de la bibliothèque : livres et revues.



### Saint Nicolas à l'honneur

Grande effervescence à la bibliothèque mercredi le 5 décembre 2012 ! Les bénévoles ont proposé à leurs jeunes lecteurs un après-midi sur le thème du Saint Nicolas. Les enfants, plus d'une trentaine, ont écouté attentivement la légende du Saint Nicolas. Ils ont ensuite participé à un concours de dessin, leurs chefs d'œuvre ornent les murs de la bibliothèque. L'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter avec, bien entendu, des "Maennele".



Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.  
Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, l'envie de lire et de nous rendre visite à la bibliothèque  
Toute l'équipe des bénévoles

## CLUB DE L'AMITIE

En cette nouvelle année 2013, nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année  
Comme chaque année, les rencontres du club de l'amitié auront lieu tous les après-midis des 1<sup>ers</sup> Mardis du mois dans la petite salle du Centre Socioculturel.

Toute personne disposant d'un peu de temps pour passer un agréable après midi dans une ambiance conviviale ne doit pas hésiter à nous rejoindre.

Vous serez les bienvenus.

Nous remercions aussi les nouvelles personnes inscrites au club que nous avons eu la joie d'accueillir au courant de l'année 2012.

A bientôt et bonne route pour 2013.



Après-midi "vin chaud" du 4 décembre 2012

Plus de détails et de renseignements auprès de Madame Marie-Rose Waeckel, tél. : 03.88.07.67.88.

## US ETTENDORF

L'US Ettendorf organise 2 manifestations au Centre Socioculturel d'Ettendorf.  
Vous trouverez plus d'informations sur la plaquette jointe à ce numéro d'*Ettendorf Infos*.  
L'US Ettendorf compte sur votre soutien et votre présence.

## ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

L'assemblée générale annuelle de l'Association "Loisirs et Culture" aura lieu le **vendredi 8 février 2013** au CSC. Les membres du conseil municipal et les représentants des associations seront conviés le moment venu.

Toutes les personnes qui souhaitent y assister sont très cordialement invitées.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :  
<http://ettendorf.pays-zorn.com> > rubrique : *Vie associative > Annuaire des Associations*  
Et sur les manifestations organisées dans la commune : [Page d'accueil](#) > Rubrique : *Agenda*.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

### QUELQUES INFOS

#### ➤ **ADRESSE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a intégré la maison du Pays de la Zorn au courant de l'été 2012. Sa nouvelle adresse est : **43, route de Strasbourg à 67270 HOCHFELDEN**.

#### ➤ **MAISON DU PAYS DE LA ZORN**

Dans le même bâtiment, se trouvent les services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, du SDEA, de l'ABRAPA, des services de proximité du Conseil général (assistante sociale, centre médico-social, puéricultrice, etc...), du relais d'assistantes maternelles, de la Mission Locale, du conciliateur de justice, des permanences du député, du conseiller général, etc....

<http://www.payszorn.com> >> rubrique : *Maison du Pays*

#### ➤ **IDEE CADEAU**

La Communauté de Communes propose un cadeau original en ces périodes de fête : un coffret avec l'intégrale, en 3 DVD, des "Rendez-vous du Patrimoine" relatant les curiosités et les traditions des 26 villages, au prix de 29 €.

Renseignement ou commande : Thierry Roser / Rprod : tél. 06.10.25.35.72 ou [throsler@rprod.net](mailto:throsler@rprod.net).

#### ➤ **SERVICE ANIMATION JEUNES**



### **Ecolo-bike, de la récup à la solidarité**

5 jeunes âgés de 13 ans du Pays de la Zorn se sont lancés dans un véritable projet citoyen digne des épopées de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle : Récupérer de vieux vélos, les rénover et les revendre à des fins caritatives.

Aussi, dans n'importe quel état, tous les vélos les intéressent, ainsi que tous vieux outillages qui dormiraient dans une cave...

Installé dans l'ancienne école Maternelle de Bossendorf, l'atelier des jeunes bricolos écolos fonctionne tous les mercredis de 13h30 à 16h. Toutes les personnes âgées de 11 à 80 ans passionnées de mécanique sont les bienvenues.

Contact : [ecolo-bikes@hotmail.fr](mailto:ecolo-bikes@hotmail.fr) ou 06.42.76.71.39.

## INFORMATIONS DIVERSES

### **CIVILITES - INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS....)**

De nombreux habitants ont fait de réels efforts pour respecter leur cadre de vie. Qu'ils en soient remerciés !!

Malheureusement, le problème des déjections canines subsiste toujours sur le domaine public : mairie, trottoirs, cour d'école... Certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publics. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés.

**Autre point noir**, le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites.

N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages !

### **PROPRETE ET PERIODE HIVERNALE**

Des rues et des abords propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Il en est de même, en période hivernale pour le déneigement et le salage des trottoirs (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

### **ASSOCIATION CRESUS : au service des ménages en précarité**

L'endettement fort des ménages, associé aux problèmes conjoncturels, liés à la crise et à la baisse du pouvoir d'achat, font de plus en plus basculer en situation de surendettement des foyers, même si l'excès dans la prise de crédits à la consommation reste la première raison du surendettement. Le crédit immobilier associé à d'autres crédits est aussi un passage possible vers le surendettement, d'autant que les dépenses contraintes ont augmenté.

D'autres raisons conjoncturelles tels que le chômage, la séparation, la mort d'un conjoint, la maladie ou un divorce, peuvent mener des ménages dans une grande précarité et souvent dans la spirale du surendettement.

L'association "CRESUS Alsace Nord", dont le siège est au domicile de son président, Mr Pascal NUNIGE, à Ettendorf, a été créée il y a 6 ans, et s'active dans 14 permanences réparties de Brumath à Sarre-Union et de Haguenau à Wissembourg. 17 bénévoles sont à la disposition des communes qui ont souhaité la présence de CRESUS auprès de leurs administrés et mettent des bureaux de permanence à leur disposition. La liste des permanences est disponible à la mairie.

Les bénévoles de l'association, tous retraités, cadres de banques, juristes, fonctionnaires, etc..., font un travail admirable, confidentiel et totalement gratuit. Ils sont formés en continu au traitement du surendettement par les juristes de CRESUS Alsace et les services spécialisés de la Banque de France. Leur présence, au plus près des administrés, fait de CRESUS un partenaire incontournable.

CRESUS, association reconnue d'utilité publique, apporte un accompagnement juridique, économique et social aux personnes en précarité et surtout à ceux tombés dans l'engrenage du surendettement. CRESUS a créé des partenariats avec les collectivités locales, les allocations familiales, les HLM, EDF/ES, et autres organismes, pour être prévenue dès que les factures s'accumulent ou que des loyers restent impayés pour pouvoir intervenir rapidement en amont, avant que la situation ne dégénère et ne soit définitivement compromise.

L'association est également engagée aux côtés d'acteurs majeurs de la sphère bancaire dans le domaine de l'accès au microcrédit personnel accompagné, permettant le financement de projets d'insertion à des populations fragiles, généralement rejetées de la sphère bancaire en raison de leur faible solvabilité.

### **LAUREATS MAISONS FLEURIES 2012**

La commission "Environnement et Cadre de vie" s'est réunie au mois de décembre pour établir la liste des lauréats du concours des maisons fleuries 2012. Elle a rendu le verdict suivant :

- ◆ **Lauréats (avec remise d'un chèque cadeau)** : Mme Gaby FRIESS, Mr et Mme François KISTER, Mr et Mme Christophe BALLERICH, Mr et Mme Jean-Jacques LOUVET, Mr et Mme Olivier REY.
- ◆ **Prix spécial du jury, pour la constance remarquable du fleurissement de leur maison** : Mr et Mme Pierre CRIQUI, Mme Marie-Rose KAPP, Mr et Mme Florent KNAB, Mr et Mme Alphonse HESS, Mme Marie-Claude WEIBEL, Mme Mathilde FEGER, Mr et Mme Jean-Louis DIBLING.

La commission remercie, comme chaque année, toutes les personnes fleurissant leur maison, la rendant accueillante pour le visiteur et contribuant, ainsi, à l'embellissement de notre village.

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur  
sur le site internet de la commune :  
<http://ettendorf.payszorn.com>

## **63 DEPISTAGE DES CANCERS : Prenez votre santé en main, faites-vous dépister !**

Face à l'enjeu de santé publique que représente la lutte contre le cancer, l'Institut National du Cancer et ses partenaires, parmi lesquels l'Assurance Maladie, s'investissent dans la prévention. Les programmes de dépistage qu'ils mettent en place représentent une réelle opportunité pour les personnes concernées, car plus un cancer est détecté tôt, plus il se soigne facilement, et plus les chances de guérison sont élevées.

### **Cancer du sein : le plus fréquent**

Seul un dépistage régulier permet de déceler le cancer du sein et de le traiter à un stade précoce. Détectés tôt, 90% des cancers sont guéris. En Alsace, le dépistage organisé est coordonné par [l'Association pour le dépistage des maladies du sein. Tous les deux ans, l'Ademas invite les femmes](#) de 50 à 74 ans à effectuer une mammographie chez un radiologue agréé. L'examen est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, sans avance des frais. Les clichés radiographiques bénéficient systématiquement d'une double lecture.

### **Cancer colorectal : un test simple et rapide**

Le cancer colorectal, deuxième cancer le plus fréquent et deuxième cause de mortalité par cancer, survient en général chez des personnes de plus de 50 ans.

En Alsace, l'Association pour le dépistage du cancer colorectal (Adeca) invite tous les deux ans les personnes âgées de 50 à 74 ans à effectuer un test de dépistage. Le test, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, est simple et peut être réalisé à domicile.

### **Le frottis pour lutter contre le cancer du col de l'utérus**

Le dépistage, chez les femmes âgées de 25 à 65, ans reste le meilleur moyen de lutter contre le cancer du col de l'utérus. Le frottis est un examen gynécologique rapide, simple et indolore. Il est conseillé de réaliser deux frottis à un an d'intervalle. Si les résultats sont normaux, les frottis peuvent alors être espacés tous les trois ans.

### **Pour en savoir plus :**

#### **Ademas Alsace :**

0 800 749 749 (numéro gratuit)  
ou [www.ademas-alsace.com](http://www.ademas-alsace.com)

#### **Eve :**

0 800 749 749 (numéro gratuit)  
ou [www.eve.asso.fr](http://www.eve.asso.fr)

#### **Adeca :**

03 89 12 70 13 ou [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr)

#### **Institut National du Cancer :**

[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)

#### **Ameli santé :**

[www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr)

### **Parlez-en à votre médecin**

## **63 SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX**

La commune a signé une convention avec la SPA de Saverne pour mettre en fourrière les chiens et chats errants. Ceux-ci peuvent être signalés, comme étant divagants, à la SPA de Saverne, rue de l'Ermitage à 67700 Saverne. Son n° de téléphone : 03.88.71.01.71.

## **63 NOUVEAUX ARRIVANTS**

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Publications > Bienvenue à Ettendorf**

## **63 AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (pour les mineurs)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les communes ne délivrent plus d'autorisations de sortie du territoire (AST) pour les mineurs. De ce fait, les mineurs non accompagnés par leurs parents ne pourront sortir du territoire français qu'avec une carte nationale d'identité ou un passeport à leur nom.

## NAISSANCES

- **Enzo GOMMENGINGER**, né le 19 octobre 2012, fils de Mickaël et de Laetitia DENNI.
- **Louis WAECHTER**, né le 1<sup>er</sup> novembre 2012, fils de Geoffrey et de Catherine HELMSTETTER.
- **Lola NAULLEAU**, née le 9 novembre 2012, fille de Stephen et de Sandrine KOEHREN.
- **Inaya EKER**, née le 10 novembre 2012, fille de Sebatin et de Dilber CAGLAR.

## DECES

- 25 septembre 2012 : **Mme Marie-Thérèse DIEBOLT**, née STEINMETZ, le 24 avril 1947.
- 3 octobre 2012 : **Mr Gaston PAUTLER**, né le 18 janvier 1927.
- 23 octobre 2012 : **Mme Rose OGE**, née JUNG, le 28 octobre 1913.
- 26 novembre 2012 : **Mlle Madeleine BALTZ**, née le 2 décembre 1924.
- 2 décembre 2012 : **Mr Joseph HESS**, né le 5 janvier 1919.

## GRANDS ANNIVERSAIRES

*Les prochains grands anniversaires à souhaiter :*

- ◆ **102 ans** : Mme Anne CRIQUI, née DAULL, le 21 avril.
- ◆ **96 ans** : Mme Marie DIBLING, née REINBOLD, le 4 février.
- ◆ **90 ans** : Mme Geneviève WEISS, née JUNG, le 3 mars.
- ◆ **88 ans** : Mr Antoine JUNG, le 23 janvier; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1<sup>er</sup> mars.
- ◆ **87 ans** : Mme Marie JAEGLE, née LIENHARDT, le 24 janvier ; Mlle Thérèse REINBOLD, le 1<sup>er</sup> février.
- ◆ **86 ans** : Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.
- ◆ **85 ans** : Mr Henri TORLOTTING, le 1<sup>er</sup> janvier ; Mlle Marthe WITTNER, née le 20 février; Mr Bernard WENDLING, le 29 avril.
- ◆ **84 ans** : Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.
- ◆ **82 ans** : Mme Lucie NONNENMACHER, née CRIQUI, le 1<sup>er</sup> janvier ; Mme Bernadette BURG, née SCHERRER, le 14 janvier ; Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.
- ◆ **81 ans** : Mr Pascal NUNIGE, le 9 avril.
- ◆ **80 ans** : Mme Lina GESELL, née FOELLER le 14 mars.

*La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.*

## BILAN DE L'ANNEE 2012

- |                       |           |
|-----------------------|-----------|
| • <b>Naissances :</b> | <b>15</b> |
| • <b>Mariages :</b>   | <b>3</b>  |
| • <b>Décès :</b>      | <b>13</b> |

## RECENSEMENT 2012 ET POPULATION LEGALE 2013

Le recensement effectué début 2012 dans la commune indique une population de 795 habitants.

L'INSEE vient d'annoncer le chiffre en vigueur pour 2013 de la population légale municipale, basée sur une extrapolation sur la base des chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit **835 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de 815 habitants, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 20 habitants (double domicile, étudiants, etc...).

### ***DON DE SANG***

La prochaine collecte de sang aura lieu le **jeudi 31 janvier 2013 de 17h30 à 20h** au centre socioculturel d'Ettendorf.

Soyez nombreux à vous déplacer et répondre ainsi à l'appel de l'Etablissement Français du Sang (cf articles dans les précédentes éditions d'*Ettendorf'Infos*).

### ***ETTENDORF. QUELLE HISTOIRE !!!***

Si vous vous êtes déjà demandé :

- Pourquoi le blason de notre village comporte deux aigles impériaux avec un bec bleu,
- Pourquoi de vieilles familles d'Ettendorf portent un nom d'origine du Nord de la France ou de Suisse,
- Pourquoi le plus grand cimetière juif d'Alsace est à Ettendorf,
- Quelle est l'origine des nombreux calvaires disséminés sur le territoire de notre commune,
- Comment vivait-on à Ettendorf au dix-neuvième siècle et durant la première partie du vingtième,
- Pourquoi a-t-on découvert des silos à grains datant du néolithique,

Si l'histoire d'Ettendorf et de sa région, en général, vous intéresse,

Si vous posséder des documents ou des archives, des photos, des publications, des objets anciens,

Si vous connaissez des personnes qui ont déjà travaillé sur ces sujets ou d'autres,

Si vous aimeriez discuter de ce que l'on pourrait entreprendre pour faire (re)vivre notre passé,

**Vous serez sûrement intéressé par la rencontre qui aura lieu le :**

**Vendredi 22 février 2013 à 20h  
Au Centre Socioculturel d'Ettendorf**

Monsieur Francis Kuchly, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs (SHASE) a gentiment accepté de faire un exposé introductif sur l'intérêt croissant, aujourd'hui, pour l'histoire et de partager les expériences concrètes accumulées par la SHASE depuis plus de cent ans.

Son exposé sera suivi d'un échange de vues entre les participants qui devraient nous permettre de faire le point sur les informations déjà disponibles, les questions ou sujets qui pourraient faire l'objet de quelques travaux futurs (bibliographie, recueil de témoignages, liste des objets existants, expositions, ....)

**La rencontre est informelle, tous les concitoyens sont les bienvenus !**

Jean-Pierre Titz et Franco Baldini

### ***NETTOYAGE DE PRINTEMPS***

La commune organise, comme chaque année, un nettoyage de printemps le **samedi 23 mars 2013**.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour donner un coup de main à l'équipe municipale.

Cela permettra d'effacer les traces de l'hiver et donner un coup de jeune à notre commune.

Un rappel : tous les habitants de la commune sont tenus de nettoyer régulièrement les abords de leur propriété.

### ***REFERENDUM 7 AVRIL 2013***

Comme vous avez pu le lire par ailleurs, un référendum sera organisé en Alsace le **dimanche 7 avril 2013** sur le projet de fusion des 3 collectivités territoriales (Région Alsace, départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) pour donner le Conseil d'Alsace.

---

**Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" :** Patrice WEISS, Marcel KLEIN, Corinne LEONHART, Pascal NUNIGE, Jean-Pierre TITZ, Franco BALDINI, les responsables des associations.

**Conception, rédaction, mise en page et réalisation :** Bernard WEISS

**Impression :** Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

**Prochaine parution :** Mai 2013

## INFOS PRATIQUES (page à conserver)

### ♦ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

➔ **ATTENTION : horaires modifiés le soir (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012)**

- Le **LUNDI** : de **17h30 à 19h30**
- Le **MARDI** : de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** : de 10h à 12h et de **17h30 à 19h30**
- Le **VENDREDI** : de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### ♦ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
  - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
  - 1 justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone, par ex.)
  - L'ancienne carte d'identité
  - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
  - Validité : 10 ans
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
  - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
  - 1 justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone, par ex.)
  - La Carte Nationale d'Identité
  - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
  - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
  - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs)

### ♦ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

### ♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30.

### ♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### ♦ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne **03.88.71.01.71**

# LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES VÉRIFIER ET ENTREtenir**  
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...



**RESPECTEZ**  
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)



**AÉREZ**  
au moins 10 minutes par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.



Plus d'information sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

www.inpes.sante.fr  
**inpes**  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Ref. 2010/054-1 Illustration: Marie Koenig